EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 68

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Un crédit de 22 200 euros est dédié aux subventions exceptionnelles à des associations étudiantes dont le solde est de 15 150 euros.

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

FEDERATION DES ETUDIANTS D'AUVERGNE : 3 000 euros

La Fédération des étudiants d'Auvergne (la FédEA) créée en 2014, fédère plus d'une vingtaine d'associations étudiantes avec le double objectif de :
- représenter et défendre les droits et les intérêts matériaux et moraux, tant collectifs qu'individuels des étudiants ;
- concevoir et gérer des services, projets ou outils visant à répondre aux besoins des étudiants via le développement de leurs associations.

A travers ses actions, la Fédération des étudiants d'Auvergne propose des services aux associations étudiantes et à leurs membres, elle sensibilise les étudiants aux enjeux de la citoyenneté (participation aux élections aux conseils du CROUS, des établissements d'enseignement supérieur...), de santé, de solidarité.

La Fédération des étudiants d'Auvergne est devenue un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise et participe activement à l'organisation de « Clermont Fête Ses Étudiants ».

Elle souhaite poursuivre pour l'année universitaire 2017-2018 la plupart de ses actions déjà menées l'année précédente : l'édition d'un guide des associations étudiantes, des ateliers de prévention et de sensibilisation, des week-ends de formation, le projet « What's the fac ? » auprès des lycéens et l'épicerie culturelle.

Pour réaliser ses projets la Fédération des étudiants d'Auvergne sollicite le Conseil Régional AURA (2 000 euros) et Clermont Auvergne Métropole (1 000 euros) et des structures privées (banque, assurance, fondation pour 11 000 euros).

En raison de son investissement auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 3000 euros.

WORLDTOP ESN CLERMONT : 3 000 euros

L'association « WorldTop ESN Clermont » a été créée en janvier 2005. Son but est de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers.
Elle compte 60 adhérents et 60 familles clermontoises l'accompagnent. Elle fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles dont 21 étudiants étrangers.

Elle travaille sur deux axes principaux qui permettent la naissance d'amitiés internationales pérennes par l'organisation de manifestations culturelles, solidaires et ludiques où le français est systématiquement utilisé et le parrainage par des familles volontaires.

L'association « WorldTop ESN Clermont » organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupent à chaque fois 60 à 180 étudiants (au total plus de 1500 étudiants touchés).
Elle organise par exemple des accueils en gare, des cafés des langues, des bourses aux objets ou bien encore des sorties découvertes de notre environnement.

Cette association est un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise, sur laquelle la Ville de Clermont-Ferrand s'est appuyée, et s'appuie, pour l'organisation de la Nuit des Étudiants du Monde dans le cadre de Clermont Fête Ses Étudiants.

L'association « WorldTop ESN Clermont » a sollicité le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (3 500 euros) pour réaliser ses projets et équilibrer son budget. Le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand est sollicité à hauteur de 3 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder à l'association « WorldTop ESN Clermont » une subvention d'un montant de 3 000 euros.

FEDERATION DU MEILLEUR ETUDIANT PATISSIER : 1 000 euros

L'association « Fédération du Meilleur Étudiant Pâtissier » (FEMEP) a été créée en décembre 2016 suite à un premier concours de pâtisserie amateur organisé par un pâtissier professionnel M. Dorian PELISSIER qui venait de créer son entreprise. A cette occasion, des étudiants ayant effectué leurs stages d'étude dans l'organisation de l'événement, ont souhaité, à l'issue du concours, donner une nouvelle dimension au projet en créant une association pour le développer.

L'association « Fédération du Meilleur Étudiant Pâtissier » fédère plusieurs associations étudiantes, à ce jour le Bureau Des Arts de Polytech, le Bureau Des Étudiants de la faculté de psychologie (Apsys) et le Bureau Des Étudiants de la faculté de Langues Étrangères et Appliquées. Son objectif est à terme de faire de ce concours un concours national ayant Clermont-Ferrand comme lieu annuel de la finale.

Les objectifs principaux de l'association sont :

- de fédérer les associations étudiantes toutes filières confondues sur le projet ;
- de contribuer à la vie culturelle des étudiants de la ville de Clermont-Ferrand ;
- de développer et faire perdurer le concours du « Meilleur étudiant pâtissier ».

Le concours a pour but de faire découvrir l'univers de la gastronomie et plus particulièrement de la pâtisserie aux étudiants mais aussi d'impliquer des étudiants passionnés ou non par ce domaine dans un événement culturel.

Le budget global du projet pour cette première année est de 3 099 euros. L'association sollicite la Ville à hauteur de 1 000 euros.

Les autres sources de financements de l'association sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (1 700 euros) et du sponsoring (300 euros).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder à l'association « Fédération du Meilleur Étudiant Pâtissier » (FEMEP) une subvention d'un montant de 1 000 euros.

BUREAU DES ARTS DE POLYTECH CLERMONT-FERRAND : 200 euros

Le Bureau Des Arts de Polytech (BDA polytech) participe pour la 2éme fois au Campus Comedy Club, concours national qui a sept ans d'existence.

Le Campus Comedy Club est un concours national qui se déroule en trois temps. Le premier est un spectacle composé d'une première partie assurée par des étudiants et d'une seconde partie comprenant au choix un humoriste confirmé ou trois jeunes pousses. A l'issue d'un vote du public, un des étudiants est retenu pour représenter son école pour la suite du concours.
Le second temps est un concours web où l'étudiant recevant le plus de vote est automatiquement sélectionné pour le troisième temps, la finale, qui aura lieu à Paris, les autres finalistes étant sélectionnés pas un jury de professionnels.

Le Bureau Des Arts de Polytech souhaite sur cette manifestation rassembler le plus largement possible en communiquant auprès des étudiants de toutes les composantes de l'Université Clermont Auvergne mais aussi des grandes écoles clermontoises ainsi que leurs personnels.

Les objectifs de cet événement sont de faire découvrir de jeunes artistes, issus de la nouvelle génération d'humoristes français, de développer la culture artistique auprès des étudiants de l'Université Clermont Auvergne et de faire rayonner la ville de Clermont-Ferrand.

Le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne constitue sa source principale de financement (3 400 euros) avec la billetterie (880 euros) sur un budget global de 4 730 euros. Il sollicite la Ville à hauteur de 200 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder au Bureau Des Arts de Polytech (BDA Polytech) une subvention d'un montant de 200 euros.

DOCT'AUVERGNE : 3 000 euros

Doct'Auvergne est une association créée en 2013, par des doctorants des deux universités clermontoises. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs, et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décloisonnement et insertion. Elle regroupe à ce jour plus du ¼ de l'ensemble des doctorants clermontois (près de 300 membres).

Doct'Auvergne est organisée en trois pôles afin de fédérer toujours plus les jeunes chercheurs clermontois et d'accroître son offre de services en leur direction :
- événements scientifiques (pour les chercheurs) et diffusion (pour le grand public) ;
- événements sociaux internes entre jeunes chercheurs ou de rencontre de chercheurs ;
- partenariat et poursuite de carrière pour les docteurs.

L'association est membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs ainsi que du réseau Eurodoc.

Doct'Auvergne sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand (3 000 euros) pour la mise en place de différents projets prévus pour l'année universitaire 2017-2018. Il s'agit par exemple du Puy de la recherche ou de Quoi de neuf Doc' ?

Pour mener à bien ses actions, dont le budget est estimé à 33 583 euros, elle sollicite notamment le soutien financier du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (2 500 euros), de laboratoires (3 000 euros), de la Région Auvergne Rhône Alpes (3 000 euros) et de Clermont Auvergne Métropole (11 500 euros).
Au vu du dynamisme de cette association et du rôle de plus en plus important qu'elle joue auprès des jeunes chercheurs clermontois, il est proposé, en accord avec votre commission, de lui attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros pour soutenir la mise en œuvre de ses projets.

LIEU'TOPIE : 4 000 euros

L'association « LieU'topie » a été créée en 2011. Ses objectifs principaux sont d'apporter des réponses innovantes d'ordres sociales, culturelles, ou économiques, par la mise en place d'un lieu de vie étudiant solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage.

Elle répond à ces objectifs par l'organisation d'événements de promotion et la démocratisation de l'économie sociale solidaire et de l'écocitoyenneté auprès du grand public.

Cette jeune association, comptant près de 700 adhérents, est déjà reconnue pour ses initiatives d'utilité sociale (l'épicerie du LieU, ses espaces services à prix libres, ses

ateliers éducatifs, créatifs ou culturels) et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de mobilisation d'autres associations (participation aux commissions dans le cadre de Clermont fête ses étudiants, déclinaisons de dispositifs nationaux comme la semaine de l'environnement et organisation de concours culinaires).

Souhaitant développer ses actions tout en se rapprochant des lieux de vie étudiants, l'association « LieU'topie » vient d'emménager dans de nouveaux locaux plus spacieux. Elle souhaite voir son projet évoluer en termes d'engagement étudiant et d'amélioration des conditions de vie étudiantes.

Le budget global de l'association s'élève à 35 840 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 4 000 euros. Les autres sources de financements de l'association sont principalement le FSDIE de l'UCA (5 500 euros), les ventes de produits (4 710 euros) et les cotisations des membres (2 820 euros). Clermont Auvergne Métropole finance l'association « LieU'topie » à hauteur de 10 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder à l'association « LieU'topie » une subvention d'un montant de 4 000 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 Décembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER